

Séminaire Maisons des Illustres

27 mai 2025

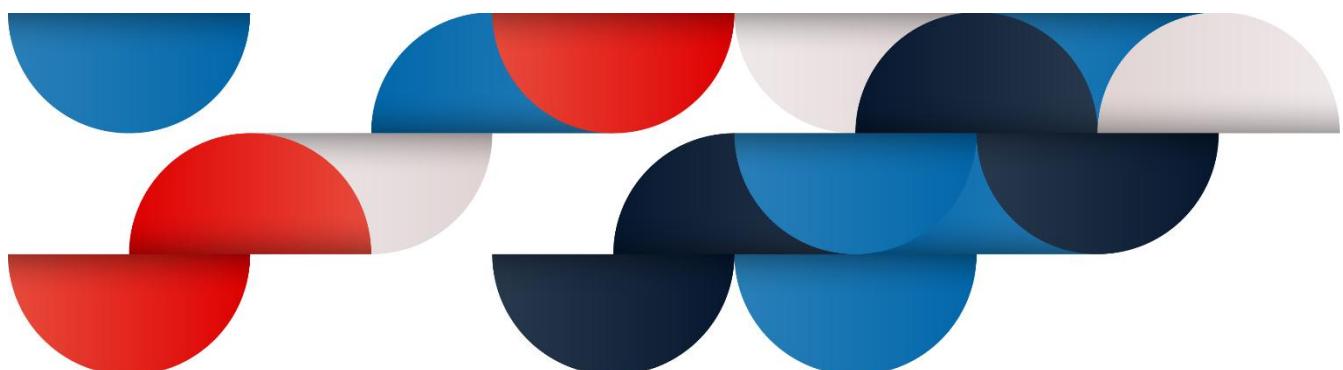


TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Ouverture	3
Restitution de l'enquête francilienne.....	5
Le Label « Maison des Illustres » en Île-de-France : actualité et perspectives	7
Actualités 2025 du label « Maison des Illustres »	7
Le Label « Maison des Illustres » en Île-de-France : actualité et perspectives	9
Projet de rénovation du musée Pasteur.....	9
Les « Maisons des Illustres » et l'accompagnement des collectivités territoriales	10
Table ronde 1	12
Quel développement économique pour assurer des missions patrimoniales ?.....	12
Le fonctionnement économique des « Maisons des Illustres ».....	12
La fidélisation des publics.....	13
Boutiques et gestion commerciale	13
Table ronde 2.....	14
Développer la fréquentation des « Maisons des Illustres » : enjeux et stratégies.....	14
Table ronde 3.....	16
Pourquoi et comment mettre en réseau.....	16
les « Maisons des Illustres » ?.....	16
Trois réseaux culturels franciliens : fonctionnement, apports et limites.....	16
Intérêts et perspectives d'une mise en réseau des « Maisons des Illustres »	17
Conclusion.....	18
Annexe 1 – Projets et dispositifs de la DRAC Île-de-France	19
Annexe 2 – Dispositifs du Conseil régional Île-de-France.....	20
Annexe 3 – Enquête francilienne 2024	21

PRÉAMBULE



Ce document est une restitution écrite des interventions du séminaire du mardi 27 mai 2025. Organisé par la DRAC Île-de-France à l'Institut Pasteur, il a réuni différents acteurs franciliens autour de plusieurs tables rondes relatives aux « Maisons des Illustres ».

Les présentations des intervenants sont retransmises sous forme de versions synthétiques qui intègrent les points essentiels mais également les échanges tenus au cours de la journée. Le séminaire s'est terminé par des visites guidées du campus de l'Institut Pasteur.



OUVERTURE

- **François ROMANEIX**, directeur général adjoint administration et finances de l’Institut Pasteur
- **Laurent ROTURIER**, directeur régional des affaires culturelles d’Île-de-France

La journée de séminaire dédiée aux « Maisons des Illustres » en Île-de-France s'est ouverte dans l'amphithéâtre Duclaux de l’Institut Pasteur, en présence de François Romaneix, directeur général adjoint de l'établissement et de Laurent Roturier, directeur régional des affaires culturelles d’Île-de-France. Tous deux ont exprimé leur grande satisfaction de pouvoir accueillir et réunir l'ensemble des acteurs impliqués dans la valorisation de ces lieux de mémoire, en soulignant la pertinence d'une telle rencontre professionnelle dans un contexte marqué à la fois par la richesse patrimoniale du label et par les enjeux contemporains de sa pérennisation.

L'ouverture de la journée a permis à François Romaneix d'évoquer l'exemple emblématique du lieu d'accueil de ce séminaire : le musée Pasteur. Labellisée en 2012, cette Maison historique des sciences et de l'engagement républicain porte l'héritage de figures illustres telles que Louis Pasteur et Émile Duclaux.

Aujourd’hui en cours de rénovation, ce site ambitieux associe chercheurs et spécialistes des sciences humaines dans une dynamique pluridisciplinaire et ce chantier témoigne de la vitalité du label et du rôle structurant qu'il joue dans la valorisation d'un patrimoine vivant.

Laurent Roturier est revenu sur la genèse et les fondements du label « Maisons des Illustres ». Crée en 2011 par Frédéric Mitterrand alors Ministre de la Culture et de la Communication, il distingue des lieux porteurs d'histoire, habités par des figures qui ont marqué le patrimoine intellectuel, scientifique, littéraire ou artistique.

Les « Maisons des Illustres » contribuent ainsi à la mémoire collective. Préserver les Maisons de Victor Hugo, d'Alfred Manessier, de Léon Blum ou de Rosa Bonheur, c'est affirmer leur place dans la construction d'une identité nationale, mais aussi universelle.

En les visitant, on ressent une forme de proximité avec l'artiste, l'écrivain, le scientifique qui y a vécu. L'aménagement des espaces de vie et de travail, les collections et les objets du quotidien, l'environnement immédiat, tout participe d'une immersion précieuse, qui donne chair aux idées, à l'histoire, à l'héritage laissé.

La région Île-de-France se distingue particulièrement puisqu'elle abrite près de 20 % des « Maisons des Illustres ». Depuis les premières labellisations, il s'est développé un réseau riche rendant hommage à des personnalités issues de nombreux horizons : en littérature (Victor Hugo, Elsa Triolet, Aragon) ; peinture et arts visuels (Rosa Bonheur, Foujita) ; musique (Claude Debussy, Gainsbourg) ; sciences (Pasteur, Curie) ; politique et société (Georges Clemenceau, Léon Blum).

Certaines de ces Maisons sont encore habitées, d'autres devenues « Musées de France ». Certaines sont gérées par des collectivités, des associations ou des fondations privées, et s'ouvrent aux visiteurs. Chacune raconte une histoire singulière dans des contextes territoriaux variés.

Mais surtout, les « Maisons des Illustres » sont des lieux vivants, inclusifs, ouverts à tous, qui proposent une grande variété d'approches muséographiques. Elles attirent passionnés, chercheurs, scolaires ou curieux. Et beaucoup ont su s'adapter aux enjeux contemporains, avec des outils innovants de médiation : visites immersives, réalité augmentée, ateliers participatifs, par exemple.

Ainsi ce label, créé par le ministère de la Culture, a vu se développer un réseau d'une grande diversité de structures dynamiques et hybrides qui sont au croisement des musées, des monuments historiques et des lieux d'action culturelle. Ce réseau constitue une grande richesse pour l'Île-de-France.

Depuis 2020, l'attribution et l'animation du label ont été déconcentrées. Cinq ans après ce changement de procédure, il a semblé essentiel de dresser un état des lieux précis des « Maisons des Illustres » en Île-de-France grâce à une enquête lancée par la DRAC Île-de-France.

Elle a permis d'explorer de multiples dimensions (modèles de gestion, accueil des publics, stratégie de développement) et de poser les bases d'une réflexion sur les défis qui se posent comme sur les perspectives d'avenir :

- Comment assurer la viabilité économique de ces lieux ?
- Comment renforcer leur visibilité et leur ancrage dans les territoires ?
- Comment renouveler les formes de transmission auprès des jeunes générations ?

L'enquête met en lumière l'importance, aujourd'hui en Île-de-France, pour les « Maisons des Illustres » de se rassembler, dialoguer autour de leurs préoccupations communes, confronter leurs enjeux et concevoir des projets partagés.

En résumé, comment les « Maisons des Illustres » pourraient-elles ensemble faire du label un réseau actif, créatif et solidaire ?

Laurent Roturier a conclu en reprenant les mots de Georges Perec issus de l'ouvrage *Espèces d'espaces*, où il formulait un vœu profondément en résonance avec le sujet de ce séminaire :

« *J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles, intouchés et presque intouchables, immuables, enracinés ; des lieux qui seraient des références, des points de départ, des sources* ».



RESTITUTION DE L'ENQUÊTE FRANCILIENNE

- **Christophe LEMAIRE**, adjoint au chef du service régional population, accompagnement, coopération et territoire, DRAC Île-de-France

Lancée à l'occasion de la publication du nouveau guide régional des « Maisons des Illustres » en 2024, cette enquête conduite par la DRAC Île-de-France visait à actualiser les données existantes, dresser un état des lieux de ces établissements, mieux comprendre leurs réalités de fonctionnement et identifier leurs besoins prioritaires. Le questionnaire a été adressé à l'ensemble des Maisons labellisées dans la région, avec un taux de réponse représentatif (35 retours sur 45 Maisons interrogées).

L'Île-de-France concentre 20 % des Maisons labellisées à l'échelle nationale, alors qu'elle ne représente que 2 % du territoire français. Paris et les Yvelines regroupent à elles seules plus de 60 % des Maisons franciliennes.

Le statut juridique des sites est très variable : certains sont gérés directement par des propriétaires privés ou des associations, d'autres, majoritaires, relèvent de collectivités ou de l'État. Chaque mode de gestion présente des avantages et des contraintes : souplesse d'action pour les structures privées, mais impliquant souvent une charge importante pour les propriétaires ; meilleurs appuis financier et logistique pour les structures publiques à concilier avec les nécessités d'une gestion plus administrative.

Les équipes sont très modestes, avec en moyenne 6,3 salariés (5,5 ETP), très peu d'emplois aidés ou de services civiques et environ un bénévole par site. Les budgets sont également très inégaux, avec une moyenne autour de 460 000 € en 2023. Le financement public repose principalement sur les collectivités locales (en particulier les communes) ; les sources de financement privées sont issues en premier lieu de la billetterie et de la boutique, parfois du mécénat (par exemple Chanel, Fondation Forlane). En revanche, seules 20 % des Maisons ont répondu à un appel à projet de la DRAC Île-de-France ou du Conseil régional d'Île-de-France, en raison de la méconnaissance des dispositifs ou d'un manque de ressources humaines pour y répondre.

La fréquentation moyenne s'élève à 22 000 visiteurs par site et par an, mais les écarts sont très importants : 60 % des Maisons reçoivent moins de 10 000 visiteurs par an et seulement 13 % en accueillent plus de 40 000. Le public est majoritairement francilien, avec un net creux de fréquentation durant l'été, en contraste avec une bonne affluence au printemps et à l'automne. La part des primo-visiteurs reste élevée, ce qui souligne l'enjeu que représente la fidélisation. L'accessibilité aux Maisons, notamment en transports en commun, constitue un frein important au développement de la fréquentation. La visite guidée est le premier mode de visite du lieu, puis vient la visite libre.

Une grande diversité d'activités culturelles est proposée : expositions temporaires, spectacles, concerts, résidences artistiques, ateliers, médiation scolaire. La participation aux grandes manifestations nationales (*Nuit européennes des musées*, *Journées européennes du patrimoine*) est courante. Des projets structurants sont mis en œuvre, comme la numérisation des collections, l'organisation de festivals ou la mise en réseau d'offres culturelles à l'échelle locale. En matière d'accessibilité, les progrès sont réels, mais encore limités : toutes les formes de handicap ne sont pas et ne peuvent pas systématiquement être prises en compte.

La majorité des Maisons dispose aujourd'hui d'un site internet et d'une présence sur les réseaux sociaux. Toutefois, seule une sur trois propose un service de billetterie en ligne. La signalétique d'accès est souvent insuffisante. Les partenariats jouent un rôle structurant, en particulier avec les offices de tourisme, les collectivités locales, ou d'autres Maisons autour d'une même figure. Plusieurs Maisons sont

également membres de réseaux comme le Club des Illustres ou la Fédération des Maisons d'écrivain. Les avantages identifiés sont nombreux : meilleure visibilité, organisation d'événements communs, soutien logistique, échange de bonnes pratiques, mutualisation de compétences, appui institutionnel.

Six grands axes de besoins ont émergé de l'enquête :

- Le besoin de renforcer la visibilité et la communication, notamment à travers des campagnes coordonnées et une meilleure signalétique ;
- Le développement des ressources humaines, en particulier pour l'accueil, la médiation, la communication ou la gestion technique ;
- L'amélioration des infrastructures, avec des demandes concernant l'accessibilité, les espaces d'accueil, les réserves ou les espaces de conférence ;
- La modernisation de la billetterie et des systèmes de réservation en ligne ;
- Le besoin d'accompagnement, juridique, administratif ou financier, dans la gestion quotidienne et les projets de développement ;
- Enfin, la volonté de créer un réseau de partenaires partageant les mêmes problématiques, pour favoriser les échanges et les coopérations.

Cette enquête met en lumière à la fois la diversité, les atouts et la fragilité des « Maisons des Illustres » en Île-de-France. Si leur potentiel culturel et patrimonial est indéniable, leur développement reste contraint par des moyens humains et financiers limités. La DRAC Île-de-France, à travers cette démarche, entend affiner son accompagnement et favoriser l'émergence de dynamiques collectives, en capitalisant sur les expériences réussies et en répondant aux besoins concrets exprimés par les acteurs du terrain.



LE LABEL « MAISON DES ILLUSTRES » EN ÎLE-DE-FRANCE :

ACTUALITÉ ET PERSPECTIVES

Actualités 2025 du label « Maison des Illustres »

- **Isabelle LIMOUSIN**, conservatrice en chef du patrimoine, conseillère pour les musées et « Maisons des Illustres » à la DRAC Île-de France
- **Sylvie MÜLLER**, cheffe du service des musées de la DRAC Île-de-France

Créé en 2011, le label « Maisons des Illustres » distingue les lieux ayant abrité des personnalités qui ont marqué l'histoire culturelle, intellectuelle ou scientifique de la France, au niveau national ou local. Il valorise les Maisons ayant conservé la mémoire tangible d'un « Illustre » dans les domaines des arts, des lettres, de la pensée, de la musique, du spectacle ou encore des sciences et de l'industrie. Trois critères cumulatifs sont requis pour obtenir cette labellisation : une ouverture au public d'au moins 40 jours par an, l'absence de but essentiellement commercial et une mémoire conservée de la personne illustre ayant habité les lieux. L'examen porte ensuite sur six critères d'excellence : l'aura de la personnalité (locale et nationale), l'authenticité du lieu et de son contenu, la qualité du propos muséographique, les dispositifs de médiation, l'intégration dans des itinéraires culturels et la capacité d'accueil de personnes en situation de handicap.

Depuis 2020, sous la responsabilité des DRAC, le label est instruit de manière déconcentrée. En Île-de-France, le service des musées assure le suivi du label ; l'examen des dossiers de candidatures s'organise autour d'un groupe de travail présidé par le directeur général adjoint délégué chargé des patrimoines, rassemblant des experts et les services de la DRAC Île-de-France (service des musées, conservation régionale des monuments historiques, service régional de l'architecture et des espaces patrimoniaux, service régional populations, accompagnement, coopération et territoires). La campagne de labellisation est ouverte chaque année entre décembre et janvier. Après examen de la recevabilité des dossiers, les visites des lieux sont organisées. Les dossiers de candidatures sont ensuite présentés par le service des musées en commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA). En cas d'avis favorable, le préfet de région attribue le label. Celui-ci est valable cinq ans, avec possibilité de renouvellement.

Le label « Maisons des Illustres » suscite un vif intérêt, tant de la part des propriétaires ou gestionnaires des lieux que des collectivités territoriales. Cette dynamique s'accompagne d'un important travail de veille, de prospection et d'accompagnement mené par le service des musées à la DRAC Île-de-France, en particulier en amont des dépôts de candidature. Au cours des quatre dernières années, une trentaine de projets ont ainsi été étudiés. Un suivi individualisé est assuré pour chaque site, en lien étroit avec les descendants, les propriétaires ou les structures associatives qui en assurent la gestion. Ce processus, souvent long et exigeant, nécessite parfois plusieurs années de maturation avant qu'un site ne réunisse les conditions requises pour recevoir le label.

À ce jour, 46 Maisons bénéficient du label en Île-de-France. Depuis la déconcentration de la procédure, trois campagnes de labellisation ont ainsi été conduites dans la région : en 2021-2022, en 2023 et en 2024. Ces campagnes ont permis de labelliser les établissements suivants : la Datcha Turgueniev à Bougival (Yvelines), la Maison Gainsbourg à Paris (7^e arrondissement), la bibliothèque Smith-Lesouëf à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), le domaine de Jean-Claude-Brialy à Monthyon (Seine-et-Marne), la Maison-atelier d'Alfred-Manessier à Émancé (Yvelines), ou encore le Studio de Frank-Horvat à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Ces exemples témoignent de la diversité des figures honorées et des typologies de lieux concernés, qu'il s'agisse de Maisons d'artistes, de lieux de travail ou de demeures à

forte charge mémorielle. Deux nouveaux dossiers sont en cours d'examen pour la campagne 2025. Leur examen est prévu en CRPA d'ici la fin de l'année.

La question de la définition même de la notion d'« illustre » fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion ouverte. Si l'aura nationale de la personnalité demeure un critère central, une attention croissante est portée à des figures plus locales, parfois moins connues, mais dont le rôle dans la vie artistique, culturelle ou sociale d'un territoire justifie une reconnaissance patrimoniale. Des personnalités comme Lili et Nadia Boulanger (Les Maisonnnettes à Gargenville dans les Yvelines) ou Jeanne Smith et Madeleine Smith-Champion (Fondation des artistes à Nogent-sur-Marne dans le Val-de-Marne) incarnent cette volonté d'élargir la gamme des figures retenues.

En parallèle, la DRAC Île-de-France poursuit ses actions de valorisation. Le guide régional des « Maisons des Illustres », initialement publié en 2014, a ainsi été actualisé et réédité en octobre 2024 par les Éditions du patrimoine, en partenariat avec le Centre des monuments nationaux. Une édition en anglais est envisagée dans un proche avenir. Sur le plan national, le guide paraîtra dans une réédition en juillet 2025.

Enfin, pour accompagner les porteurs de projets et les professionnels du secteur, la DRAC Île-de-France encourage l'abonnement à la lettre d'information des « Musées de France » et des « Maisons des Illustres » en Île-de-France, accessible sur le site du ministère de la Culture. Cette lettre constitue un outil essentiel de veille, de diffusion des appels à projets et de partage des ressources disponibles.

Page web du label : <https://www.culture.gouv.fr/fr/nous-connaître/protections-labels-et-appellations/Maisons-des-illustres>

Page web de la lettre d'information : <https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/musees/actualites/la-lettre-d-information-du-bureau-de-la-diffusion-numerique-des-collections>



Maison Gainsbourg - rue de Verneuil © Alexis Raimbault

LE LABEL « MAISON DES ILLUSTRES » EN ÎLE-DE-FRANCE : ACTUALITÉ ET PERSPECTIVES

Projet de rénovation du musée Pasteur

- **Laurence ISNARD**, responsable du musée de l’Institut Pasteur, conservatrice en cheffe du patrimoine

Le musée Pasteur, créé en 1936 au sein de l’Institut du même nom, fait actuellement l’objet d’un important projet de rénovation et d’extension muséographique, avec une réouverture prévue le 14 novembre 2028, à l’occasion du 140^e anniversaire de l’Institut Pasteur. Situé dans un bâtiment classé monument historique, le musée est une petite entité (quatre permanents) au sein d’une grande institution de recherche à rayonnement international. Il est labellisé « Maison des Illustres » depuis 2012, en raison de la présence en son sein de l’appartement occupé à la fin de sa vie par Louis Pasteur et son épouse Marie.

Le projet de rénovation du musée Pasteur poursuit plusieurs objectifs complémentaires. Il vise en premier lieu à mieux faire connaître ce site encore largement méconnu du public, tout en contribuant à renforcer la notoriété et l’image de l’Institut Pasteur. Figure tutélaire et emblématique, Louis Pasteur reste au cœur du récit muséal même si l’enjeu muséographique vise avant tout à montrer comment la recherche biomédicale améliore notre santé depuis la fin du XIX^e siècle. Dans cette perspective, le projet s’attache également à soutenir les activités de philanthropie, à promouvoir le rôle de la science dans la société, à faire progresser les connaissances et à renforcer la cohésion interne au sein du campus, qui réunit quelque 3 000 collaborateurs aux profils internationaux.

Le projet prévoit la restauration et la réhabilitation du bâtiment historique conçu par Eugène Petit et Félicien Brébant, tout en repensant en profondeur le parcours muséal. Il s’inscrit dans une dynamique double : d’un côté, un projet scientifique de grande ampleur centré sur la compréhension du vivant au service de l’amélioration de la santé humaine ; de l’autre, un projet patrimonial résolument tourné vers la société. L’enjeu est de faire dialoguer science, histoire et société, en articulant l’héritage pasteurien avec les travaux de recherche actuels. Le parcours muséographique intégrera notamment les espaces historiques du service de la rage, les collections scientifiques conservées à l’Institut Pasteur ainsi que des œuvres contemporaines qui permettent de raconter les sciences autrement. Une attention particulière sera portée à la médiation, pensée comme un axe structurant du projet, notamment par l’implication de doctorants et de chercheurs appelés à transmettre et incarner les savoirs scientifiques auprès des publics.



Musée Pasteur © Laurence Isnard

LES « MAISONS DES ILLUSTRES » ET L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- **Isabelle MÉZIÈRES**, maire d'Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise)
- **Florence PORTELLI**, première vice-présidente chargée de la culture, du patrimoine et de la création au Conseil régional d'Île-de-France, maire de Taverny (Val-d'Oise)
- **Luc WATTELLE**, maire de Bougival (Yvelines)

Modérateur

- **Olivier PEYRATOUT**, directeur régional adjoint délégué chargé des patrimoines de la DRAC Île-de-France

Les « Maisons des Illustres » jouent un rôle essentiel dans la valorisation du patrimoine local, en incarnant des figures majeures de la culture nationale ou locale. À Auvers-sur-Oise comme à Bougival, ces Maisons s'intègrent dans des territoires riches d'un point de vue historique, artistique et mémoriel et contribuent à l'attractivité culturelle des communes.

À Auvers-sur-Oise, on dénombre trois Maisons labellisées (Boggio, Daubigny, Docteur-Gachet), auxquelles s'ajoutent un « Musée de France », le musée Daubigny et neuf monuments historiques. La renommée de la ville tient largement à son lien historique avec Van Gogh, dont l'aura internationale génère une fréquentation élevée, tant francilienne qu'étrangère. Cette offre culturelle et patrimoniale très dense à l'échelle d'une commune de la taille d'Auvers-sur-Oise induit des enjeux de cohérence et de coordination.

À Bougival, la Datcha Tourgueniev, labellisée « Maison des Illustres » en 2022, propriété de La Celle-Saint-Cloud, confiée par bail emphytéotique à la Ville de Bougival, est animée par une association dans le cadre d'une convention. Les lieux témoins d'une présence artistique sont nombreux dans la commune avec la Maison de Berthe Morisot, la Villa Pauline-Viardot ou encore la Maison de Georges Bizet, labellisée « Patrimoine d'intérêt régional ». Toutefois, l'offre y est encore en construction, dans une logique de mise en récit autour de la « fraternité des arts » — peinture, musique, littérature — et d'une ambition affirmée de faire de Bougival une destination culturelle de premier ordre, grâce à son intégration à la route des Impressionnismes, par exemple (Itinéraire culturel du conseil de l'Europe).

Dans cet environnement, les collectivités locales se positionnent d'abord comme des acteurs de coordination. Elles assurent la mise en réseau d'acteurs très divers — institutions publiques, associations, structures privées — tout en cherchant à structurer une offre culturelle cohérente et accessible. À Auvers-sur-Oise, cela se traduit par une collaboration étroite avec l'office de tourisme intercommunal, qui joue un rôle de médiation, de communication et de commercialisation, notamment à travers des initiatives comme la création d'un *pass* regroupant toutes les Maisons. La commune soutient également la communication et met à disposition ses propres moyens.

Du côté du Conseil régional d'Île-de-France, le rôle d'accompagnement est clairement assumé. Le Conseil régional a créé en 2017 un dispositif spécifique « Maisons ou ateliers d'artistes » incluant les sites labellisés « Maison des Illustres ». L'objectif de ce dispositif est d'apporter un soutien, à la fois en investissement et en fonctionnement sur projets, aux propriétaires de ces Maisons afin de préserver et valoriser ce patrimoine remarquable d'Île-de-France. La politique régionale vient ainsi en complément de celle de l'État, qui ne prévoit pas de dispositif d'aide spécifique associé au label « Maison des Illustres ». Le label « Patrimoine d'intérêt régional », qui distingue les bâtiments ou ensembles non protégés au titre des monuments historiques mais reconnus pour leur valeur patrimoniale au niveau régional, a été octroyé à 14 « Maisons ou ateliers d'artistes » et peut ainsi préparer à l'obtention du label

« Maisons des Illustres ». Depuis 2017, près de 3,5 millions d'euros ont ainsi été mobilisés en faveur des « Maisons d'artistes », avec par exemple un engagement financier consacré à la restauration du Château de Rosa Bonheur ou le soutien apporté à l'association des Amis d'Ivan Tourguéniev, Pauline Viardot et Maria Malibran (ATVM), gérante du musée Datcha Tourgueniev.

En dépit de l'existence de ces dispositifs de soutien financier, les résultats de l'enquête conduite par la DRAC Île-de-France montrent que 80 % des porteurs de « Maisons des Illustres » n'ont jamais répondu à un appel à projet régional ou de l'État, faute de moyens humains (64 %) ou de connaissance des dispositifs existants (32 %). À Bougival comme ailleurs, la réponse aux appels à projets (DRAC, Conseil régional, Europe) reste un exercice complexe, en raison également d'un manque de temps et de ressources humaines et d'un ressenti global de complexité administrative. Les petites communes n'ont souvent ni le personnel qualifié ni les compétences en ingénierie pour structurer une demande de financement, qu'il s'agisse de fonctionnement ou d'investissement. À cela s'ajoutent des enjeux liés aux statuts des maisons : certaines relèvent de propriétaires privés, ce qui peut limiter la marge d'action des collectivités. La pérennité des lieux est parfois compromise, faute de moyens humains ou de modèle économique stable. La diversité des calendriers d'ouverture et la précarité de certains postes rendent par ailleurs difficile l'intégration des « Maisons des Illustres » à des saisons culturelles territoriales plus ambitieuses. Enfin, le maillage associatif local souffre d'un essoufflement, avec une difficulté croissante à mobiliser des bénévoles et à garantir une gouvernance dynamique. Les communes soulignent également l'enjeu de la diversité des publics, la nécessité de proposer une offre renouvelée et la volonté de respecter les attentes des propriétaires qui redoutent parfois un tourisme de masse.

Face à ces constats, plusieurs pistes d'amélioration ont été évoquées. Le Conseil régional insiste sur la nécessité d'une meilleure communication, notamment dans les gares, d'un appui sur le terrain et d'une complémentarité avec les actions du ministère de la Culture et de ses services déconcentrés.

Les communes plaident pour un accompagnement renforcé en ingénierie, à travers la création d'une structure ressource — de type agence — à même de conseiller, d'orienter et d'aider au montage de dossiers, y compris à l'échelle européenne. Un réseau plus actif et structuré des « Maisons des Illustres », ou élargi à des thématiques comme les femmes artistes, permettrait également de mutualiser les outils, de partager les bonnes pratiques et de favoriser des dynamiques collectives de valorisation. Par ailleurs, les initiatives de croisement avec d'autres dispositifs culturels sont encouragées : inclusion des « Maisons des Illustres » dans des opérations régionales telles que *Jardins ouverts* ou *Patrimoines en poésie*, développement de nouvelles formes de communication (via les transports, par exemple) et soutien aux formes de médiation innovantes (ateliers, événements conviviaux, parcours familiaux...).

Les « Maisons des Illustres » constituent des lieux essentiels de transmission, d'ancrage et d'identité culturelle. Pour leur assurer un avenir pérenne, il est indispensable de renforcer l'ingénierie territoriale, de simplifier l'accès aux aides et de soutenir les dynamiques locales par un accompagnement structuré et lisible. Le lien entre collectivités, associations et institutions régionales et nationales apparaît comme une condition fondamentale de réussite.

TABLE RONDE 1

QUEL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR ASSURER DES MISSIONS PATRIMONIALES ?

- **Brigitte BOUVIER**, directrice de la Fondation Le Corbusier, Paris 16^e
- **Katherine BRAULT**, directrice du Château de Rosa Bonheur, Thomery (Seine-et-Marne)
- **Lorraine DAUCHEZ**, présidente-fondatrice d'Arteum services, Maison Gainsbourg, Paris 7^e
- **Valérie DUPONT-AIGNAN**, directrice de la Maison Caillebotte, Yerres (Essonne)

Modéatrice

- **Sophie MOURAÏ**, responsable de la cellule de l'action économique des patrimoines, direction générale des patrimoines et de l'architecture, ministère de la Culture

Les interventions des responsables de quatre établissements (Maison Caillebotte, Fondation Le Corbusier, Château de Rosa Bonheur, Maison Gainsbourg) ont mis en lumière la diversité des modèles économiques des « Maisons des Illustres », en lien avec leurs statuts, leurs contraintes structurelles et leurs moyens de financement.

Le fonctionnement économique des « Maisons des Illustres »

Le Château de Rosa Bonheur constitue un exemple d'initiative privée. Acquis et restauré en 2017, le site, malgré des ressources financières limitées, a su s'appuyer sur une communication directe et authentique, essentiellement via les réseaux sociaux, pour susciter l'adhésion d'un large public. La mise en place rapide d'un système de billetterie, avec réservation préalable obligatoire, a permis une gestion rigoureuse de la fréquentation, tout en suscitant chez le public une certaine frustration, qui se transforme néanmoins en désir accru de découvrir le lieu. Le salon de thé présent sur le site favorise une approche intime des visiteurs et leur fidélisation, tout en générant des revenus complémentaires essentiels à la viabilité économique du projet.

La Fondation Le Corbusier s'appuie sur une structure plus large, la Maison La Roche (square du Docteur-Blanche, ouverte à la visite), pour gérer l'appartement-atelier de l'architecte (rue Nungesser-et-Coli). Toutefois, ce lieu fait face à de fortes contraintes (copropriété, accessibilité limitée, capacité d'accueil réduite) et privilégie les visites dites « privilégiées », liées à des privatisations d'espaces. Par ailleurs, la fondation tire parti de la renommée internationale de l'architecte à travers des événements prestigieux et des partenariats avec des marques de luxe, afin de financer ses missions scientifiques et patrimoniales.

La Maison Caillebotte illustre un modèle public, en tant que service de la Ville de Yerres. Les investissements successifs de la municipalité et des partenaires publics ont permis la réhabilitation du domaine, organisant le site autour de la maison, du parc en accès libre et d'un centre d'art et d'exposition. Le fonctionnement repose sur un dispositif de bénévolat solidement ancré dans le territoire, estimé à cinq postes salariés, rendu possible grâce à une coordination rigoureuse et une programmation de visites mettant en valeur le site. L'objectif d'équilibre économique s'appuie principalement sur les expositions temporaires, moteur essentiel de la billetterie.

La Maison Gainsbourg repose sur un modèle entrepreneurial ambitieux. Porté par la volonté de Charlotte Gainsbourg de préserver l'intégrité du domicile paternel, le projet a trouvé son équilibre par l'adjonction d'un espace complémentaire dans lequel un musée, un piano-bar et une boutique ont été créés. L'optimisation de la jauge est assurée avec des visites calibrées toutes les six minutes, par un dispositif sonore immersif. La commercialisation s'appuie sur des campagnes de billetterie restreintes mais très attendues, garantissant un taux de remplissage optimal et des revenus prévisionnels sécurisés.

La fidélisation des publics

Au-delà de l'attractivité première des lieux, toutes les intervenantes ont souligné la nécessité d'assurer une fréquentation régulière et renouvelée par une offre culturelle dynamique et une exploitation optimale de l'ensemble des espaces et des ressources, aussi bien matériels qu'immatériels.

La Maison Gainsbourg fonde sa stratégie de fidélisation sur une programmation culturelle vivante, à travers le « Gainsbarre » notamment, un espace hybride accueillant une programmation culturelle tout en proposant une offre de restauration.

Le Château de Rosa Bonheur organise deux expositions temporaires par an et un festival estival dédié à la création féminine. Ce festival, bien que limité en jauge, attire un public distinct de celui de la « Maison des Illustres » et suscite des visites répétées.

La Maison Caillebotte mise, quant à elle, sur la diversité de son offre : expositions impressionnistes alternant avec expositions d'art contemporain, accès libre au parc et aux activités connexes (salon de thé, barques, potager).

Boutiques et gestion commerciale

Les boutiques associées aux « Maisons des Illustres », bien que très variables dans leur envergure, constituent un poste essentiel de recettes répondant également à une logique de valorisation culturelle.

À la Maison Gainsbourg, la boutique est conçue comme un espace de prolongement de l'expérience muséale. Située à la fin du parcours, elle offre un éventail très large de produits, allant d'articles accessibles à des objets haut de gamme. La sélection éditoriale est soignée, avec une attention particulière portée aux ouvrages présents dans la bibliothèque de Serge Gainsbourg.

Au Château de Rosa Bonheur, la boutique est plus modeste avec une offre très orientée sur les ouvrages : 80 % des ventes concernent des livres, dont une part importante en autoédition, fruits des recherches menées sur place.

La Maison Caillebotte dispose d'une boutique structurée, également placée en sortie de parcours, avec un catalogue étudié pour rester accessible (en dessous de 32 €). Les produits (magnets, éventails, ouvrages pour enfants ou sur l'exposition en cours) sont choisis pour maintenir un panier moyen stable, autour de 15 €, sans frein à l'achat.

La Fondation Le Corbusier, du fait de l'exiguïté de ses lieux, a choisi de ne pas développer une véritable boutique. Elle privilégie la mise à disposition de quelques produits dans un espace minimaliste.

Enfin, toutes les structures s'accordent à souligner la nécessité de la polyvalence des équipes et sur l'importance d'optimiser les charges en mutualisant les fonctions d'accueil, de médiation et de vente. Ce panorama confirme que les « Maisons des Illustres » peuvent, malgré leurs différences structurelles, conjuguer exigence patrimoniale, créativité économique et enracinement territorial, à condition de penser leur modèle comme un tout cohérent : lieu de visite, d'émotion et d'échange.

TABLE RONDE 2

DÉVELOPPER LA FRÉQUENTATION DES « MAISONS DES ILLUSTRES » : ENJEUX ET STRATÉGIES

- **Gérard AUDINET**, directeur des Maisons Victor-Hugo Paris-Guernesey, Paris 4^e
- **Muriel GENTHON**, directrice de la Maison Jean-Cocteau, Milly-la-Forêt (Essonne)
- **Fiammetta HORVAT**, Studio Frank-Horvat, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)
- **Élena LE GALL**, directrice de Meaux Marne Ourcq Tourisme, Maison Jean-Claude-Brialy, Monthyon (Seine-et-Marne)

Modérateuse

- **Jasmina STEVANOVIC**, chargée d'études au département des études, de la prospective et des statistiques, ministère de la Culture

En 2023, les « Maisons des Illustres » ont globalement accueilli 4,9 millions de visiteurs, soit une progression notable par rapport aux années précédentes (+9 % depuis 2022, +11 % depuis 2019). L'Île-de-France est, après la Normandie, la région qui concentre les plus fortes fréquentations. Cette fréquentation est très hétérogène, allant de quelques milliers à plusieurs centaines de milliers de visiteurs par an, selon leur notoriété, leur localisation et leur capacité d'accueil.

À Paris, la Maison Victor-Hugo attire entre 270 000 et 280 000 visiteurs chaque année. En contraste, la Maison Jean-Claude-Brialy à Monthyon, ouverte au public en 2023, a accueilli 4 500 visiteurs sur une saison et la Maison Jean-Cocteau, à Milly-la-Forêt, environ 10 000 en 2023. Le Studio Frank-Horvat, récemment labellisé, fonctionne selon une logique d'événements ponctuels et de visites privées, sauf lors des *Journées européennes du patrimoine*.

Ces écarts s'expliquent par plusieurs facteurs : la situation géographique (centralité urbaine ou ruralité), la facilité d'accès en transports, la renommée nationale ou internationale de la figure célébrée, mais aussi la structuration de l'offre culturelle et la régularité des activités proposées. La jauge réduite de certains lieux (7 à 15 personnes pour la Maison Jean-Claude-Brialy) limite les capacités d'accueil et oblige à adapter les formats de visite. La question du tarif est également posée, dans un contexte où le coût d'une visite patrimoniale peut constituer un frein pour une part importante de la population.

Les publics des « Maisons des Illustres » présentent également des profils variés. Une constante est la prédominance d'un public adulte et senior. Certaines institutions développent cependant une fréquentation scolaire importante, la Maison Victor-Hugo notamment (publics scolaires franciliens), ou affichent une volonté affirmée d'ouverture vers le jeune public, comme la Maison Jean-Cocteau, ouverte toute l'année aux établissements scolaires. La fréquentation de proximité est particulièrement forte pour les « Maisons des Illustres » situées hors des grands centres urbains. À Milly-la-Forêt, le public est essentiellement local et régional, ce qui en fait une composante essentielle du maillage culturel territorial. À l'inverse, à Paris, malgré une affluence importante, la Maison Victor-Hugo peine à toucher le public parisien de proximité, concurrencée par une offre culturelle pléthorique. À Boulogne-Billancourt, le Studio Frank-Horvat cible quant à lui un public amateur de photographie, souvent spécialisé et lié au monde de l'image, avec des partenariats institutionnels et professionnels.

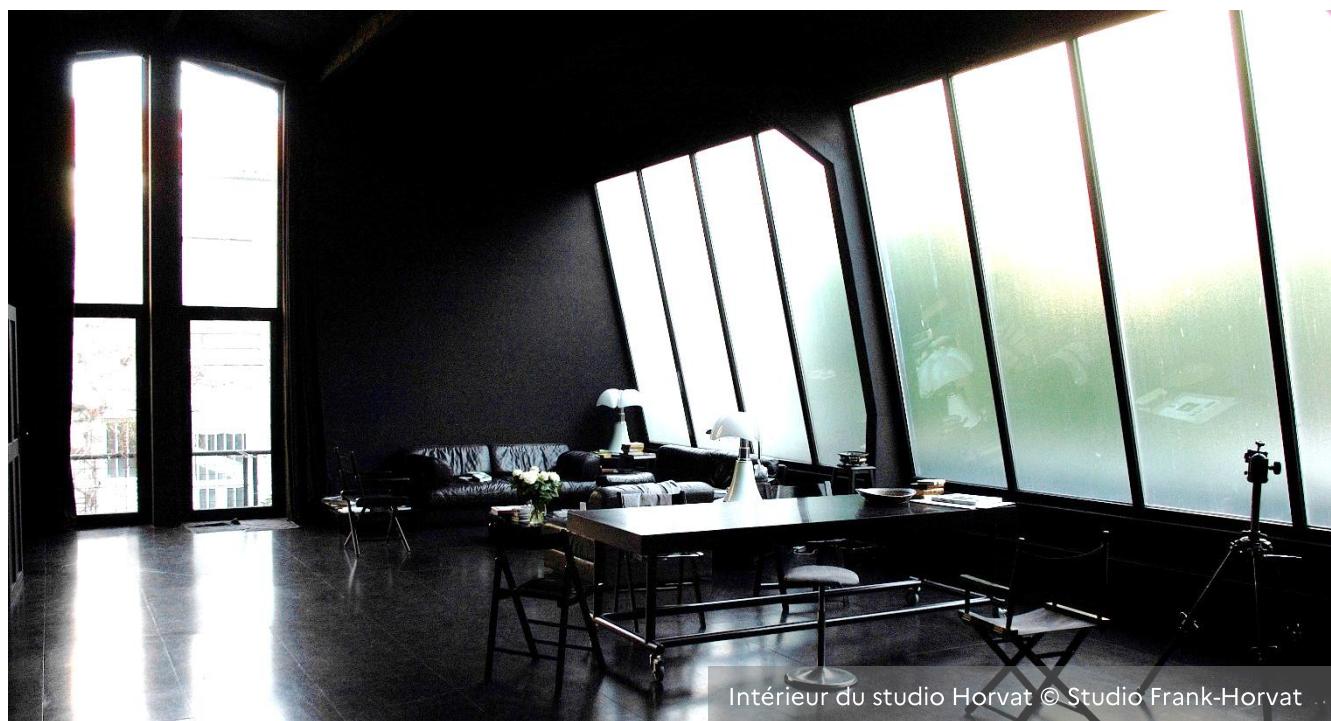
Le public étranger est très présent dans certaines Maisons emblématiques. Avant la crise sanitaire, il représentait jusqu'à 70 % des visiteurs de la Maison Victor-Hugo ; un peu plus de 50 % aujourd'hui. À l'opposé, d'autres lieux, comme la Maison Jean-Claude-Brialy ou la Maison Jean-Cocteau, n'attirent pour

l'instant que peu ou pas de visiteurs internationaux. Enfin, les publics spécifiques sont aussi pris en compte : jeunes en situation de handicap (partenariat entre la Maison Jean-Cocteau et un institut médico-éducatif -IME-), publics empêchés via des partenariats associatifs (Maison Jean-Cocteau avec Culture du Cœur), ou encore jeunes artistes en résidence (Studio Frank-Horvat).

Pour attirer et fidéliser leurs publics, les « Maisons des Illustres » développent des stratégies multiples. Le levier le plus fréquent reste la programmation culturelle, souvent fondée sur des expositions temporaires, des concerts, des spectacles ou des lectures. À la Maison Jean-Cocteau, la saison musicale lancée en 2023 a rencontré un grand succès et constitue un facteur de récurrence des visites. À la Maison Jean-Claude-Brialy, la programmation théâtrale mensuelle et les expositions temporaires (par exemple Romy Schneider ou Alain Delon) enrichissent l'offre proposée aux visiteurs. Le développement de partenariats est également crucial. À Paris, la Maison Victor-Hugo s'associe à des festivals (Paris en toutes lettres), à des conservatoires ou à des universités pour intégrer la Maison dans les parcours des étudiants ou des artistes. Le Studio Frank-Horvat engage des collaborations avec des institutions culturelles, des universités et des marques privées pour renforcer sa visibilité et diversifier ses ressources.

Certaines Maisons s'ouvrent aussi à la privatisation des espaces, à la création de boutiques ou de salons de thé pour élargir leur base économique, comme cela est envisagé à la Maison Jean-Claude-Brialy. La création de sociétés d'amis, permettant de constituer un cercle de fidèles, est également évoquée, comme un moyen d'accompagner et de développer des publics, tout en apportant un soutien face aux enjeux liés à la gestion des héritages et des droits d'auteur.

Sur le plan pédagogique, plusieurs Maisons soulignent l'importance de réinvestir la relation avec les publics scolaires, en dépit d'un recul constaté dans certaines régions. Relances ciblées, ateliers adaptés, formats de visites allégés sont autant d'outils utilisés pour retrouver ces publics essentiels. Le développement d'outils de médiation inclusifs (langues étrangères, langue des signes, parcours enfants) contribue aussi à diversifier les visiteurs. Ces lieux de mémoire, à la croisée de l'intime et du collectif, ne sauraient se contenter d'un public naturel ou acquis. Leur avenir passe par une politique active d'inclusion, de médiation et d'innovation culturelle, fidèle à l'ambition du label.



Intérieur du studio Horvat © Studio Frank-Horvat ...

TABLE RONDE 3

POURQUOI ET COMMENT METTRE EN RÉSEAU LES « MAISONS DES ILLUSTRES » ?

- **Karen CHASTAGNOL**, présidente de l'AGCCPF-IDF, directrice du Musée du Domaine royal de Marly (Yvelines)
- **Stéphanie CHAZALON**, présidente de TRAM, Réseau art contemporain Paris - Île-de-France
- **Stéphanie MAGALHAES**, présidente du réseau les Neufs de Transilie, directrice du musée d'histoire et de société, Gonesse (Val-d'Oise)
- **Marco MARCHETTI**, référent « Maisons des Illustres », direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche, ministère de la Culture

Modéatrice

- **Aurélie LESOUS-TARLIÉ**, conseillère territoriale, DRAC Île-de-France

Trois réseaux culturels franciliens : fonctionnement, apports et limites

Trois expériences de structuration en réseau ont été présentées. Ces réseaux offrent un panorama complémentaire de pratiques de mutualisation entre professionnels du patrimoine et de la culture.

L'AGCCPF Île-de-France (Association générale des conservateurs des collections publiques de France) a été relancée récemment, à la suite de la dissolution de son précédent comité en 2022. Il s'agit d'un réseau de professionnels des musées et du patrimoine franciliens, rassemblant des personnels aux profils professionnels variés. L'association met en œuvre des formes d'échange informel telles que des boucles de mails permettant une entraide quotidienne à la fois relationnelle et opérationnelle. Elle insiste également sur la nécessité de disposer de lieux physiques de rencontre afin de favoriser la collaboration, la création de projets et le soutien mutuel au sein du réseau.

Le réseau des Neufs de Transilie s'est initialement constitué comme un groupement informel en 2003, avant de se structurer en association en 2014. Il fédère aujourd'hui 16 établissements patrimoniaux franciliens de statuts variés (associations, structures publiques locales, musées). Fortement enraciné dans les territoires, ce réseau favorise des formes de médiation au plus près des habitants, en lien direct avec les dynamiques locales. Il s'est illustré par la co-construction de projets (expositions, publications, formations) et par l'organisation de journées professionnelles consacrées aux thématiques scientifiques portées par les structures (ex : collections agricoles, les études de programmation). Afin d'alléger la charge des membres de l'association, la coordination des initiatives les plus ambitieuses est confiée à des prestataires extérieurs. Cependant, le réseau demeure fragile sur certains aspects, notamment en ce qui concerne son modèle de financement. Ses ressources sont majoritairement constituées des subventions de la DRAC Île-de-France, employées à l'organisation de rencontres professionnelles. En outre, en l'absence de poste dédié, la gestion de la charge de travail liée aux projets du réseau repose sur tous les membres.

TRAM est un réseau d'art contemporain francilien. Fondé il y a plus de 40 ans, il regroupe aujourd'hui 38 lieux de création plastique contemporaine aux statuts divers (centres d'art, musées, écoles d'arts, collectifs d'artistes, fondations, FRAC). Doté de trois salariés permanents, d'un secrétaire général et de deux salariés à temps plein, il bénéficie d'une organisation professionnelle solide. TRAM mène des actions de communication et de promotion des lieux ou encore d'élaboration de parcours de visites à

destination du public (Taxi TRAM, Rando TRAM). Il joue aussi et surtout, un rôle de plateforme d'échange continu sur les pratiques professionnelles. Ce modèle démontre l'impact d'un réseau structuré sur le long terme, à condition qu'il repose sur une équipe salariée et des moyens budgétaires suffisants. Il partage toutefois une limite commune à tous les réseaux évoqués : l'inégale mobilisation des membres, qui peut entraîner un essoufflement du collectif si seules quelques structures portent la dynamique.

Intérêts et perspectives d'une mise en réseau des « Maisons des Illustres »

Le label « Maisons des Illustres » regroupe une grande diversité de structures, aux statuts et moyens hétérogènes (propriétés privées, fondations, collectivités, État). Cette pluralité constitue une richesse, mais rend complexe toute coordination centralisée par le ministère de la Culture.

Malgré la pluralité des statuts, la mise en place d'un travail en réseau des « Maisons des Illustres » franciliennes offrirait la possibilité de mutualiser les compétences autour d'enjeux communs (sécurité, conservation, médiation, communication) et de répondre collectivement aux défis partagés par ces entités souvent isolées. Elle renforcerait aussi leur visibilité, leur capacité d'action et leur insertion dans des dynamiques territoriales.

À l'image des Neufs de Transilie, de TRAM ou de l'AGCCPF-IDF, les échanges entre membres d'un réseau contribuent à la professionnalisation des équipes, à l'émergence de projets communs, à une plus grande efficacité de la gestion de ces lieux et à la construction d'un sentiment d'appartenance collectif. L'existence d'un espace d'échange permet aux responsables de rompre leur éventuel isolement, d'exprimer leurs difficultés et de construire ensemble des solutions. Au quotidien, le réseau se positionne en tant qu'interlocuteur capable de mobiliser l'ensemble des professionnels d'un secteur de manière coordonnée, de relayer des informations et de favoriser le dialogue, notamment dans les situations plus délicates.

Néanmoins, pour garantir sa pérennité, le réseau francilien des « Maisons des Illustres » devrait se doter d'un minimum de moyens humains et financiers. L'expérience du « Club des Illustres », aujourd'hui dissous, rappelle que sans fonction de coordination stable, l'engagement des membres s'érode. L'enjeu est donc de concevoir une structure suffisamment souple pour respecter l'autonomie de chaque Maison, tout en étant assez outillée pour impulser et accompagner des dynamiques collectives.

La mise en réseau des « Maisons des Illustres » franciliennes représente une opportunité à la fois pour valoriser le patrimoine, renforcer les pratiques professionnelles et développer l'attractivité de ces lieux. Les exemples de réseaux existants en Île-de-France démontrent la richesse, mais aussi la fragilité, de telles dynamiques collectives.

CONCLUSION

- **Olivier PEYRATOUT**, directeur régional adjoint délégué chargé des patrimoines de la DRAC Île-de-France

La journée de travail consacrée aux « Maisons des Illustres » d’Île-de-France a mis en lumière la richesse et la diversité des expériences portées par ces lieux, à la fois fragiles, intimes et ancrés dans des contextes territoriaux très variés. Le constat de cette diversité appelle des accompagnements différenciés et adaptés. Si les dispositifs d'aide existent (portés par la DRAC et le Conseil régional d’Île-de-France notamment), ils sont encore trop souvent méconnus ou jugés difficiles à mobiliser. Une meilleure information, ainsi que la mise à disposition prochaine d'une synthèse des appels à projets ouverts au « Maisons des Illustres » pourraient répondre à cette attente.

Les échanges ont également souligné la nécessité de diversifier les ressources par le mécénat, la billetterie, l’organisation d’événements, les partenariats privés. Ces évolutions peuvent nécessiter des changements dans le modèle de gestion des « Maisons des Illustres », sans pour autant trahir leur identité et leur vocation mémorielle. L’élargissement et la fidélisation des publics apparaissent comme des défis majeurs, en particulier en Île-de-France où l’offre culturelle est très riche. Il faut comprendre les attentes, inventer de nouvelles formes de médiation, parler à toutes les générations, aller vers les publics éloignés. C'est une exigence au regard de la mission de transmission, qui est au cœur du rôle des « Maisons des Illustres », mais aussi une condition de pérennité. Les « Maisons des Illustres » offrent un terrain fertile pour l’innovation, susceptible d’inspirer d’autres institutions culturelles.

Enfin, l’utilité des mises en réseau a été unanimement soulignée. Mais, le réseau doit d’abord être envisagé par les responsables des Maisons comme un levier et une réponse à leurs besoins. L’inscription dans des réseaux thématiques ou territoriaux peut répondre à cet objectif. Néanmoins, il semble qu’une démarche propre aux « Maisons des Illustres » franciliennes peut avoir son utilité et sa pertinence. Le ministère de la Culture, à travers la DRAC Île-de-France, sera attentif à accompagner les dynamiques qui pourraient être portées collectivement par les « Maisons des Illustres ».



Maison Jean-Cocteau © Laurence Godart

ANNEXE 1 – PROJETS ET DISPOSITIFS DE LA DRAC ÎLE-DE-FRANCE

1^{er} semestre : Janvier – juin

C'est mon patrimoine : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/c-est-mon-patrimoine>

Été culturel : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/l-ete-culturel>

Tourisme culturel : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/tourisme-culturel-en-ile-de-france>

Résidence territoriale artistique et culturelle en milieu scolaire : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/residence-territoriale-artistique-et-culturelle-en-milieu-scolaire>

Programme national de numérisation et de valorisation des contenus culturels :

<https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/programme-de-numerisation-et-de-valorisation-des-contenus-culturels-pnv>

Patrimoine culturel immatériel : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/patrimoine-culturel-immatieriel/vivre-le-patrimoine-culturel-immatieriel>

2^e semestre : Juillet – décembre

Éducation aux médias et à l'information : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/education-aux-medias-et-a-l-information-emi-residences-de-journalistes>

Fonds d'accessibilité des œuvres : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/fonds-d-accessibilite-des-oeuvres>

Culture-Justice Protection judiciaire de la jeunesse (mineurs) : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/culture-et-justice>

Culturel et lien social 2026 : <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/appels-a-projets-candidatures/culture-et-lien-social>

ANNEXE 2 – DISPOSITIFS DU CONSEIL RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE

Dispositifs d'aide aux « Maisons des artistes »

<https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/aide-la-restauration-et-lamenagement-des-Maisons-ou-des-ateliers-dartistes-remarquables> (en investissement)

<https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/aide-aux-projets-oeuvrant-la-valorisation-des-Maisons-ou-des-ateliers-dartistes-remarquables> (en fonctionnement)

Par ailleurs, certaines « Maisons des artistes » sont labellisées « Patrimoine d'intérêt régional » et/ou « Musée de France ». Ainsi, il y a également possibilité de candidater sur ces dispositifs.

Pour les labels

<https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/soutien-la-restauration-et-lamenagement-du-patrimoine-labelrise-dinteret-regional> (en investissement)

<https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/aide-aux-projets-oeuvrant-la-valorisation-du-patrimoine-labelrise-dinteret-regional> (en fonctionnement)

Pour les musées

<https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/aide-la-construction-la-restauration-lamenagement-des-musees-et-la-numerisation-des-collections> (en investissement)

<https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/aide-aux-projets-des-musees-oeuvrant-la-valorisation-du-patrimoine> (en fonctionnement)

ANNEXE 3 – ENQUÊTE FRANCILIENNE 2024

ENQUÊTE FRANCILIENNE « MAISON DES ILLUSTRES » 2024

En quelques chiffres

35 « Maisons des Illustres » ont répondu à l'enquête

8 Maisons sont des « Musées de France »

4 Maisons sont labellisées « Patrimoine d'intérêt régional »

Pour **77 %** des Maisons, le label « Maison des illustres » est facteur de visibilité et de rayonnement

47 % des Maisons appartiennent à des collectivités territoriales

38 % des Maisons sont des structures privées

En moyenne chaque Maison emploie **6,3** salariés et **1,2** bénévoles

18 Maisons emploient de **0 à 5** salariés et **9** Maisons emploient de **9 à 25** salariés

Le montant annuel moyen du budget 2023 est de **460 000 €**

Près de **80 %** des Maisons n'ont jamais répondu à un appel à projet de la DRAC Île-de-France ou du Conseil régional d'Île-de-France

57 % des Maisons sont ouvertes toute l'année

641 651 visiteurs recensés en 2023 dans **28** Maisons ; en moyenne **21 570** visiteurs par Maison

76 % des Maisons proposent des expositions temporaires

76 % des Maisons disposent d'une boutique ou d'un comptoir de vente

79 % des Maisons proposent des animations ou des spectacles

En moyenne le tarif d'entrée adulte est à **9,60 €**

32 Maisons participent aux *Journées européennes du patrimoine* et **26** à la *Nuit européenne des musées*

17 % des Maisons adhèrent à une association ou à une fédération nationale

9 % des Maisons adhèrent à une association ou à une fédération régionale



Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

Séminaire organisé par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France,
Coordination patrimoniale, Service des Musées et SRPACTe
Ariane SALMET, Sylvie MÜLLER, Isabelle LIMOUSIN, Christophe LEMAIRE

Avec le concours de :

Hildy BESRY, Gabrielle BAHIN, Mahault VERMEULEN (enquête)
Luna DELMAS, Julien OLIVIER, (synthèse)
Émilie FAUGÈRE, Louise KOBUSINSKI et Anaïs BOUCHER (relecture)

Publication disponible sur le site internet

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France>

**Pour tout savoir sur l'actualité de la DRAC
flashez le QR Code**

